

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° DNCMP/142/F/2020-2021 POUR LA FOURNITURE DE MAÏS SEC.

Date de publication : ...06.../...11.../2020

Date d'ouverture des offres : ...06.../...11.../2020

1. Le Burundi connaît depuis un certain temps des catastrophes naturelles liées aux changements climatiques dont la sécheresse, la grêle, les pluies diluviennes. Au cours des dernières années le pays a demandé une assistance alimentaire internationale pour venir en aide aux populations sinistrées. Mais cette assistance arrive souvent avec un grand retard. Pour résoudre ce problème, le gouvernement du Burundi veut mettre en place un stock stratégique de sécurité alimentaire dont l'objectif est la facilité de l'intervention rapide en cas de famine et la stabilisation des prix des denrées alimentaires.
2. Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage via la Direction Générale de l'Agence Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (ANAGESSA) lance un Appel d'offres pour la fourniture de 120 tonnes de maïs en quatre lots.
 - lot 1 : 30 tonnes de maïs ;
 - lot 2 : 30 tonnes de maïs ;
 - lot 3 : 30 tonnes de maïs ;
 - lot 4 : 30 tonnes de maïs.

Un soumissionnaire peut soumettre sur un ou tous les lots.

3. le dossier d'Appel d'offres pourra être obtenu sur présentation d'un bordereau de versement d'un montant non remboursable de cinquante mille francs (50.000 Fbu) au compte N° 1101/001 ouvert à la BRB au nom de l'OBR.
4. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres à la Direction Générale de l'ANAGESSA ; Tél : 68 925 723/ 79 207 491.
5. Toutes les offres doivent être déposées au secrétariat de l'Agence Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (ANAGESSA) à Gitega au plus tard le 26/11/2020 à 09 heures 30 minutes ; heures locales.
7. Les offres seront ouvertes par le Président de la commission désignée à cette fin en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent et d'un observateur de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics « DNCMP », le 26/11/2020 à 10 heures locales dans la Salle de l'Agence Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (ANAGESSA).
8. Le délai de livraison est de 60 jours calendriers comptés à partir de la réception de la lettre de commande.
9. Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours.

BS a

10. les critères de qualification sont les suivantes :

- la garantie bancaire de soumission établie suivant le modèle en annexe 3 ;
- La preuve d'achat du Dossier d'Appel d'Offre « DAO » portant le numéro du marché;
- le formulaire d'offre établie suivant le modèle en annexe 1 ;
- une convention signée avec les organes en charge de la coordination des coopératives au niveau national ;
- l'attestation de non redevabilité en original, délivrée par l'Office Burundais des Recettes « OBR » et en cours de validité;
- un certificat d'immatriculation fiscale (NIF) ;
- les statuts de la société (copie);
- une attestation de non redevabilité en originale délivrée par l'INSS et en cours de validité;
- Une attestation de non faillite délivrée par le tribunal de Commerce valide;
- Une attestation de capacité financière délivrée par la banque du soumissionnaire ;
- Le soumissionnaire doit avoir une adresse fixe connue ;
- Le registre de commerce ;
- L'habilitation du signataire à engager le soumissionnaire.

Fait à Gitega, le..... /...../2020

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE
NATIONALE DE GESTION DU STOCK DE
SECURITE ALIMENTAIRE (ANAGESSA)**

Festus NTHABOSE

**LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE,**

Dr. Déo Guide RUREMA (Ph.D)

PO Ir NDIKUMANA Emmanuel SP